

# UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

*Trois questions à Olivier Baudry,  
nouveau membre désigné par les  
assurés au Conseil d'administration  
des Rentes Genevoises.*

*Votre vision de la prévoyance ?*

La Suisse et en particulier le canton de Genève bénéficient de conditions-cadres très enviables au niveau international, notamment dans le domaine de la prévoyance. Depuis que le 2<sup>e</sup> pilier est devenu obligatoire en 1985, l'espérance de vie a augmenté de plus de huit ans. La qualité de la vie s'est aussi améliorée. L'allongement de la durée de vie est très positif, mais présente le risque de faire baisser les pensions à long terme et de mettre à mal la solidarité entre les actifs et les retraités. La classe politique en a pris conscience et les votations vont s'enchaîner dans ce domaine, mais les changements législatifs nécessaires seront compliqués.

Ma vision est donc simple : pouvoir assurer une retraite heureuse dans de bonnes conditions économiques. Une prévoyance bien planifiée permettra de mettre à profit ce temps

(toujours plus long) pour rester actif, réaliser des projets ou encore aider la génération suivante. Les solutions proposées par les Rentes Genevoises permettront d'atteindre cet objectif malgré les évolutions démographiques et sans devoir compter sur l'adaptation rapide du cadre législatif.

*Votre motivation à faire partie du Conseil d'administration des Rentes Genevoises ?*

En 1849, James Fazy crée les Rentes Genevoises avec l'objectif de renforcer les conditions-cadres des Genevois dans le domaine de la prévoyance. C'est également ma motivation en tant que nouvel administrateur. Faisant partie du conseil de plusieurs fondations caritatives et du Cercle de la chambre de commerce, je me suis toujours intéressé au rayonnement économique et social de Genève. Suivre le chemin tracé par mon père, qui a été vice-président de l'Etablissement jusqu'en 2006, était aussi pour moi un élément important. En tant que Genevois, je suis fier de pouvoir participer aux orientations d'une des plus vénérables institutions de la République.

*Votre rôle au sein de ce Conseil d'administration ?*

Je me réjouis de mettre à la disposition du Conseil les compétences accumulées pendant mon parcours académique (EPFL, expert-comptable, HEC) et durant ma carrière professionnelle (direction de 250 collaborateurs dans le domaine bancaire, fondation d'une société de gestion d'avoirs bancaires et LPP agréée par la FINMA). Une première mission importante consistera à sélectionner le nouveau directeur général des Rentes Genevoises. Favoriser la compréhension de la prévoyance, en particulier de son importance dès le début de la vie active, et maintenir des conditions-cadres en matière de prévoyance privée (capitalisation) ont toujours été des objectifs personnels.

Je remercie sincèrement les assurées et les assurés de m'avoir désigné comme administrateur des Rentes Genevoises et je mettrai tout en œuvre pour répondre à leurs attentes en matière de performance et de sécurité.

